

Près du tiers des couples avaient des revenus relativement semblables

- En 2016, le Nouveau-Brunswick comptait 186 680 couples mariés ou en union libre. Dans la vaste majorité de ces couples (95,9 %), chaque partenaire touchait une certaine forme de revenu en 2015.
- Alors qu'un partenaire recevait souvent beaucoup plus que l'autre, les revenus de près du tiers des couples étaient relativement semblables. En 2015, 32,4 % des couples au Nouveau-Brunswick les deux conjoints ou partenaires avaient des revenus à peu près égaux. (Les revenus sont relativement semblables lorsque l'un des conjoints ou des partenaires ne touchent pas plus de 60 % du revenu total du couple).
- Les hommes sont plus susceptibles de toucher le revenu plus élevé. Alors que les revenus des partenaires étaient semblables dans le tiers des couples, un homme avait un revenu plus élevé dans 51,9 % des couples et une femme avait un revenu plus élevé dans les 15,7 % restants des couples.
- Le revenu total médian combiné des couples au Nouveau-Brunswick s'établissait à 76 064 \$ en 2015. Le partenaire ayant le revenu plus élevé avait un revenu médian de 50 904 \$, plus du double de celui du partenaire ayant le revenu plus faible (22 739 \$). Le revenu total médian des couples était plus élevé à Saint John en 2015 qu'il l'était à Moncton.

